

STRUCTURES D'ACCUEIL :

Centres de Loisirs et Accueils Collectifs à Caractère
Educatif de Mineurs (ACCEM)
Enfance /Jeunesse - ALSH - ALAE
Collectivités locales
Maisons des Jeunes & de la Culture (MJC)
Maisons de Quartier
Centres Sociaux
Ludothèques
Structures d'accueil périscolaire
Centres de Vacances
Associations Sportives

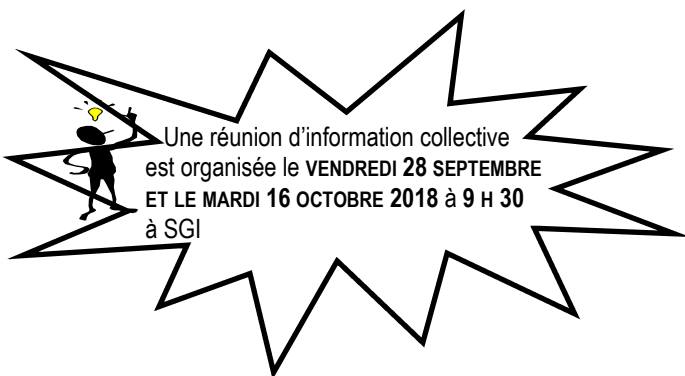
ACCES A LA FORMATION :

- ◆ Dossier de candidature (obligatoire) :
 - La fiche de candidature BAPAAT
 - CV + lettre de motivation
 - 1 photo d'identité à coller sur la fiche de candidature
 - un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Jeux Sportifs Collectifs
- ◆ Entretien de motivation : octobre à début novembre 2018
(sur convocation)

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Le dossier est à retirer à SGI ou à télécharger sur notre site internet <http://www.sgi-tarn.com> et à retourner au plus tard le :

9 NOVEMBRE 2018



Centre de Formation aux Métiers de l'Animation et du Sport

82 rue Maroulet
81100 CASTRES

☎ : 05.63.59.83.01

e-m@il : contact@sgi-tarn.com
<http://www.sgi-tarn.com>



B A P A A T 2019

Brevet d'Aptitude Professionnelle
d'Assistant Animateur Technicien

Option "LOISIRS DU JEUNE & DE L'ENFANT"
Agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports

Supports techniques :

JEUX

JEUX SPORTIFS COLLECTIFS

Autres techniques d'animation :
Audiovisuel - Découverte de l'environnement

FORMATION DIPLOMANTE

Dates : du 17 janvier au 9 décembre 2019

Lieu : CASTRES

Nombre de stagiaires : 15



Formation organisée avec le concours de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée & du Fond Social Européen

Le BAPAAT

(Décret n° 95-53 du 12 janvier 1993)

est le diplôme d'Etat de premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'animation sportive et socioculturelle.

Il atteste d'une qualification professionnelle pour l'animation des activités physiques et sportives et des activités socioculturelles.

Il permet d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper des emplois d'animateur.

DIPLÔME PROFESSIONNEL

Le titulaire du BAPAAT est habilité à assurer les fonctions suivantes :

- * accueil et information des publics ; aide et participation, au sein d'une équipe, à leur prise en charge.
- * contribution à l'organisation, à la gestion de groupes au quotidien.
- * animation d'activités, soit comme assistant, soit en situation d'autonomie limitée et contrôlée par le directeur d'établissement.

LE BAPAAT est accessible par la VAE

CALENDRIER

Inscription : du 1er juin au 9 novembre 2018

Réunions d'information : le 28 septembre et le 16 octobre 2018 à 9 h 30

Entretien de motivation : De octobre à début novembre 2018

SUR CONVOCATION (dossier de candidature complet et accepté)

Formation : du 17 janvier au 9 décembre 2018

LES MODULES DE LA FORMATION

(Unités autonomes d'apprentissage)

MODULE 1 - TECHNIQUES DE L'ANIMATION (122,50 h)

Maîtriser les étapes de l'animation d'une séance.

MODULE 2 - SUPPORTS TECHNIQUES D'ANIMATION (315 h)

Maîtriser l'animation de supports techniques (Jeux, Jeux Sportifs Collectifs) et autres technique d'animation (audiovisuel et environnement)

MODULE 3 - ACCUEIL ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE (119 h)

Maîtriser les techniques de l'accueil, de l'information et de la communication en situation professionnelle.

MODULE 4 - GESTION ET MAINTENANCE DE LA STRUCTURE (35 h)

Participer activement à la gestion courante et à la maintenance des locaux et du matériel de la structure d'animation.

MODULE transversal (108,50 h)

Suivi de la formation et progression des stagiaires, certifications et préparations, TRE.

Le parcours de formation est individualisé pour chaque stagiaire à partir d'un positionnement à l'entrée en formation et d'un suivi personnalisé tout au long du cursus par le formateur référent et le tuteur entreprise du stagiaire.

La validation des compétences s'effectue au fur et à mesure du déroulement de la formation.

La formation débouche sur l'obtention du **BAPAAT** (diplôme d'Etat) délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports à l'issue d'un examen final.

L'équipe pédagogique est composée de formateurs professionnels, de professionnels de l'animation, d'intervenants spécialisés et des tuteurs.

Responsable de formation : **Patricia Larribeau**

Formateur référent : **Christophe Castanet**

La formation inclut l'obtention du **PSC 1**

Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile – Prévention & Secours Civiques de niveau 1) (ancien AFPS)

PUBLICS

- * Tous personnels exerçant des fonctions d'animation socio-éducative et/ou sportives : Salariés (CDI ou CDD) en formation continue, CIF-CDI, CIF-CDD, CPF, contrat de professionnalisation,.....
- * Stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi).
- * Inscrits à titre individuel.

DOMAINES DE COMPETENCES

Pratique d'une activité - Pédagogie
Environnement social et humain
Environnement sportif et socioculturel
Connaissance et compréhension des publics
Incidences biologiques de la pratique d'une activité
Connaissance de soi / Relations aux autres
Techniques de communication
Gestion de projet
Expression écrite et orale - Anglais
Equipement individuel
Support technique et technique d'animation :
- Jeux (support technique)
- Jeux Sportifs Collectifs (support technique)
Autres techniques d'animation : Audiovisuel - Découverte de l'environnement

DURÉE

1.512 heures dont
700 heures en centre de formation
812 heures en entreprise

DÉROULEMENT

En alternance : **CENTRE DE FORMATION / ENTREPRISE**

TARIF DE LA FORMATION : 6 195 €

Prise en charge financière : nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.